

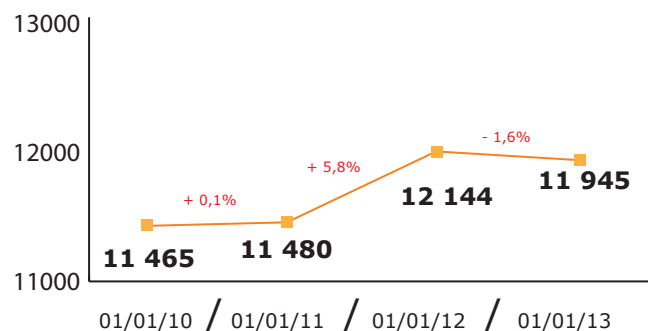
Les traits saillants

Au 1^{er} janvier 2013, l'artisanat calédonien compte
11 945 établissements
1 359 entreprises (11%)
emploient des salariés

Une légère baisse des effectifs

Les effectifs des établissements artisanaux inscrits au Répertoire des métiers ont diminué de **1,6 % en 2012**, et comptabilisent près de 200 établissements de moins qu'en 2011. Ce recul s'explique pour l'essentiel par le recensement artisanal mené par le Répertoire des métiers au 4^e trimestre 2012, lequel a abouti à de nombreuses radiations d'entreprises. Leur nombre est ainsi en nette augmentation (+ 38,5 % avec 2 468 radiations en 2012 contre 1 782 en 2011). Parallèlement, moins d'immatriculations ont été enregistrées en 2012 (2 271 contre 2 445 en 2011, soit -7,1 %).

L'évolution du nombre d'établissements artisanaux en Nouvelle-Calédonie



Total de 16 966 actifs

(-5,4 %)

(hors conjoints participant à l'activité)

- 11 465 chefs d'entreprise
- 5 115 salariés*
- 386 apprentis

* source ISEE-CAFAT au 30/09/12

L'artisan exerce une activité professionnelle de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services. Une entreprise artisanale doit employer moins de 10 salariés au moment de sa création.

Contacts

Siège

10 av. James Cook
BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37 - Fax 28 27 29
cma@cma.nc
Site Internet :
www.cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14 - Fax 47 30 17
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82 - Fax 42 74 11
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

BP 127 - 98850
Tél. 47 68 56 - Fax 47 63 64
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86 - Fax 46 52 88
lafoa@cma.nc

Centre de formation Lucien Mainguet

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouville
Nouméa
Tél. 25 97 40 - Fax 25 97 41
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél./Fax 27 56 85
artisans@canl.nc
Site Internet :
www.boutiques-artisanales.com

CEGESMET

10 av. James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70 - Fax 28 40 07
centre.gest@cegesmet.nc
BP 641 - 98860 Koné
Tél. 42 77 20 - Fax 42 77 21
erika@cegesmet.nc

Les données statistiques complètes sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat au 28 23 37, ou par courriel : eco@cma.nc



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Observatoire de l'Artisanat
Services de Développement Économique

Conseille, accompagne,
soutient les artisans

Chiffres clés au 1^{er} janvier 2013



L'artisanat en Nouvelle-Calédonie en 2012

Le secteur de l'artisanat compte près de 12 000 établissements implantés sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, affichant ainsi la plus forte densité nationale avec 486 établissements artisanaux pour 10 000 habitants.

17 000 actifs (chefs d'entreprises, salariés et apprentis) font de l'artisanat un secteur économique majeur. Parmi eux, 386 apprentis ont été formés aux métiers artisanaux, contribuant au renouvellement du secteur des métiers.

En 2012, les effectifs de l'artisanat ont diminué de 1,6%. Cette baisse, généralisée dans les trois provinces et tous secteurs confondus, a deux origines : d'une part des immatriculations d'entreprises moins nombreuses, et d'autre part un recensement artisanal mené par le Répertoire des métiers au cours du 4^e trimestre de l'année, lequel a conduit à la radiation d'entreprises inactives. Ce recensement a également permis de préciser un certain nombre de données relatives aux entreprises artisanales de Nouvelle-Calédonie. Cette démarche répond à notre objectif de disposer de données fiables sur le secteur, inscrit à notre Schéma Directeur 2010-2014.

Le Président,
Daniel Viramoutoussamy



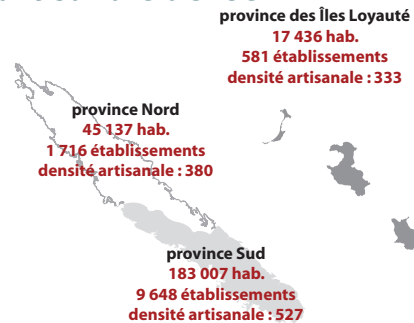
Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nouvelle-Calédonie

Les entreprises

En synthèse
8 établissements sur 10 ont le statut d'entreprise individuelle en Nouvelle-Calédonie.

Une implantation artisanale dense



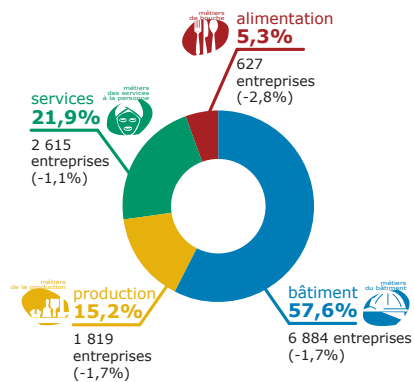
La densité artisanale* s'élève à **486** en Nouvelle-Calédonie. Elle demeure bien supérieure à celle de la France Métropolitaine (168 en 2011) et témoigne du poids et de la dynamique économique et sociale de l'artisanat Calédonien. Avec 527 établissements pour 10 000 habitants, c'est en province Sud que l'implantation artisanale est la plus dense.

*Nombre d'établissements artisanaux pour 10 000 habitants.

Le statut sociétal progresse

Les artisans calédoniens tendent à recourir davantage à un statut sociétal. La part des sociétés et autres statuts progresse de +8,1 % en 2012. L'entreprenariat individuel demeure néanmoins prédominant, et largement privilégié par les artisans calédoniens. Les entreprises individuelles représentent 82 % des établissements.

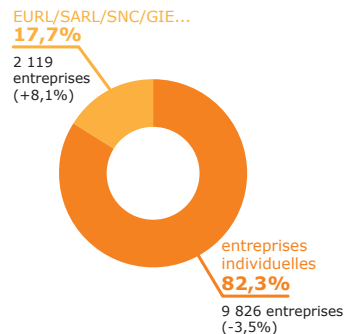
Quatre secteurs à poids constant



Alimentation, production, services, et bâtiment : les quatre secteurs de l'artisanat ont vu leurs effectifs diminuer en 2012, le secteur de l'alimentation connaissant la baisse la plus notable (-2,8 %).

Le bâtiment reste le secteur phare de l'artisanat, avec près de 6 900 établissements soit 58 % des effectifs.

Le poids relatif de chaque secteur reste stable comparé à l'année précédente.

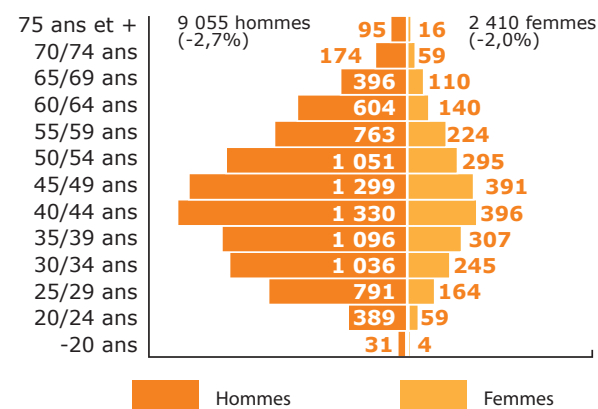


Les chefs d'entreprise

En synthèse
2 chefs d'entreprise artisanale sur 10 sont des femmes.

Des entrepreneurs au masculin

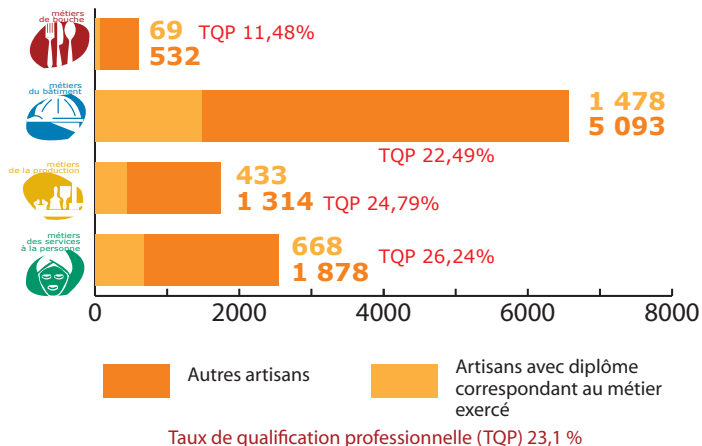
L'artisanat compte 11 465 chefs d'entreprise en 2012. Le secteur demeure à dominante masculine, avec 79 % d'hommes et 21 % de femmes. L'âge moyen des artisans s'établit à 47 ans.



Une qualification professionnelle** en progression

** Possession d'un diplôme professionnel dans le domaine du métier exercé par l'artisan.

2 648 chefs d'entreprises sont qualifiés dans leur domaine d'activité, soit 23,10 %. Ce taux est en progression par rapport à 2011. Le secteur des services recense le meilleur taux de qualification (26 %), lié aux réglementations de certaines activités, tandis que celui de l'alimentation reste le plus faible, bien qu'en progression. 2 705 chefs supplémentaires disposent également d'un diplôme, mais non directement



en lien avec leur métier (comptabilité, commerce...). Ce taux de qualification globale dans l'artisanat atteint près de 47 %, progressant de plus de 3 points par rapport à l'année précédente. Dans l'artisanat, ce sont ainsi 5 353 chefs d'entreprises qui possèdent un diplôme.

L'apprentissage

En synthèse
• 386 apprentis (au 15 juin 2012)
• 17 métiers enseignés
• 82% de réussite aux examens

Les effectifs de l'apprentissage par métiers

Métiers de bouche	Métiers du bâtiment
Boucherie : 32	Electricité : 46
Pâtisserie : 21	Carrelage mosaïque : 15
Boulangerie : 12	Installation sanitaire : 17
Cuisine : 17	Froid climatisation : 29
Restauration : 14	Peinture : 12
	Serrurerie métallerie : 30

En 2012, 386 jeunes se sont formés au CFA Lucien MAINGUET, ainsi qu'avec l'accompagnement de Maîtres d'apprentissage artisans. 39 % des apprentis ont suivi un cursus dans les métiers du bâtiment.

Métiers de l'automobile	Métiers des soins du corps
Maintenance : 45	Coiffure : 52
Carrosserie (peinture) : 2	Esthétique cosmétique : 16

Les métiers de bouche ont été particulièrement attractifs en 2012, avec 14 apprentis de plus par rapport à 2011.

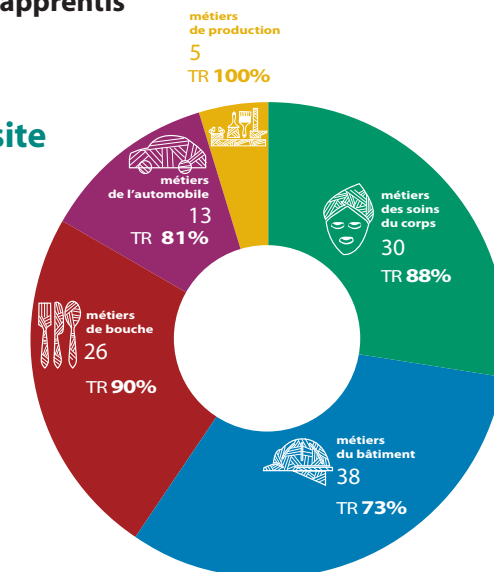
Métiers de production	Total
Fabrication de menuiserie : 26	386 apprentis

Les effectifs présentés aux examens et les taux de réussite

Sur 136 apprentis présentés aux examens (CAP, BP et Mention Complémentaire), 112 se sont vus attribuer leur diplôme de l'Education Nationale.

Le taux de réussite global des apprentis aux examens s'améliore en 2012, atteignant 82 %.

Les métiers de bouche et de la production connaissent des taux de réussite proches de 90 %.



TR = taux de réussite

Répartition des effectifs reçus aux examens